

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

LA HONDA CIVIC EN TÊTE DU PALMARÈS DES VÉHICULES LES PLUS VOLÉS AU QUÉBEC

A l'attention des rédacteurs des chroniques affaires:

Montréal, le 21 nov. /CNW/ - Les assureurs automobiles du Canada ont annoncé aujourd'hui que la Honda Civic 2000 s'est vue attribuer encore cette année l'honneur peu enviable de se classer en tête du palmarès des véhicules qui ont été les plus fréquemment volés cette année. Ce modèle est aussi celui qui a présenté le coût le plus élevé de réclamation pour vol.

Voici le palmarès des 10 véhicules les plus volés :

1. La Honda Civic SiR 2000 deux portes
2. La Acura Integra 1999 deux portes
3. La Subaru Impreza WRX/WRX STi 2002 quatre portes à transmission intégrale
4. La Acura Integra 1998 deux portes
5. La Volkswagen Cabriolet 1999
6. La Acura Integra 1995 deux portes
7. La Honda Civic bicorps 1994 deux portes
8. La Honda Civic bicorps 1993 deux portes
9. La Acura Integra 1994 deux portes
10. La Acura Integra 2001 deux portes

Une fois de plus, aucun des véhicules figurant au palmarès des dix véhicules les plus souvent volés n'est équipé d'un système antidémarrage approuvé par le Bureau d'assurance du Canada. "Les statistiques ont démontré maintes fois l'efficacité des systèmes antivols. Cette année, nous constatons encore que les voleurs de voitures préfèrent les véhicules plus âgés qui ne sont pas munis d'un système antidémarrage approuvé par le BAC", explique M. André Beauchamp, directeur, Services des véhicules et Vol d'automobile, Enquêtes, BAC. "Pendant plusieurs années, nous avons vu cette tendance s'accroître, et ces résultats le confirment", affirme-t-il.

Les systèmes antidémarrage électroniques empêchent un véhicule de démarrer à moins que l'ordinateur du moteur ne reconnaisse le code électronique précis gravé dans la clé. Le BAC, de concert avec les constructeurs automobiles, les fabricants de pièces à installer après l'acquisition du véhicule et d'autres intervenants intéressés, a élaboré une norme canadienne en matière de systèmes antivols qui a été approuvée en 1998 par le Conseil canadien des normes. Plusieurs compagnies d'assurance offrent des escomptes de prime d'assurance automobile aux consommateurs dont les véhicules sont équipés d'un système antidémarrage approuvé par le BAC, qu'il s'agisse d'un système installé en usine ou après l'acquisition du véhicule.

"Les antidémarrateurs constituent un excellent moyen de dissuasion des voleurs de voitures. D'après les statistiques de cette année, ce n'est qu'au 16e rang du palmarès des véhicules les plus souvent volés qu'on retrouve un véhicule, la berline Acura RSX 2002 à 2 portes, qui présente une fréquence de vol élevée malgré qu'il soit muni d'un antidémarrateur. Cela souligne le fait que les véhicules qui ne sont pas équipés d'un antidémarrateur risquent davantage d'être volés," ajoute M. Beauchamp. Pour cette raison, Transports Canada exigera qu'à partir de septembre 2007 toutes les nouvelles voitures, les véhicules utilitaires légers et les véhicules utilitaires sport soient munis d'un système antidémarrage électronique.

En ce qui a trait au vol d'automobiles, ces véhicules présentaient des risques moins élevés à assurer.

Voici une liste des véhicules les moins souvent volés :

1. (à égalité) La Mercedes-Benz C220W/C280W/C36 4 portes
2. (à égalité) La Nissan Altima 2001 quatre portes
3. (à égalité) La Volvo 850 1997 quatre portes
4. (à égalité) La Toyota Sienna 1998
5. (à égalité) La Chevrolet/Geo Metro bicorps 1998 4 portes
6. (à égalité) La berline Saturn Ion 2005 quatre portes
7. (à égalité) La Nissan Altima 1994 quatre portes
8. (à égalité) La berline Saturn LS/LS2 2000 quatre portes
9. (à égalité) La Chevrolet Corsica 1996 quatre portes
10. (à égalité) La Nissan Sentra 1997 quatre portes
11. (à égalité) La Nissan Buick Century 1998 quatre portes
12. (à égalité) La Oldsmobile Eighty-Eight 1994 4 portes
13. (à égalité) La Saturn SW1 Wagon 1997
14. (à égalité) La Chevrolet Tracker 2000 avec toit rigide, 4RM quatre portes
15. (à égalité) La Buick Skylark 1993 quatre portes
16. (à égalité) La Pontiac Sunbird 1993 quatre portes

Les données sur la fréquence des vols de véhicules proviennent uniquement de renseignements de réclamations d'assurance recueillis par les sociétés qui assurent presque 100 % des automobiles au Canada.

Ces données sont également disponibles dans la publication Différences entre les voitures de cette année, qui compare les dossiers de réclamation d'assurance des modèles les plus populaires de voitures, de fourgonnettes de tourisme, de véhicules utilitaires sport et de camionnettes partout au pays.

Ces renseignements peuvent s'avérer extrêmement utiles aux consommateurs avant qu'ils achètent une voiture neuve ou usagée. La publication Différences entre les voitures vise à aider les consommateurs à mieux comprendre comment le vol, les collisions et les autres coûts associés aux réclamations affectent leurs primes d'assurance. Pour obtenir un complément d'information, parcourez le site Web du BAC au www.ibc.ca et cliquez sur "[Différences entre les voitures](#)", sous "Liens rapides".

- 3 -

Le vol de véhicules (et de leurs composantes) coûte aux titulaires de police québécois environ 220 millions \$ annuellement par le biais de leurs primes d'assurance. La sûreté et la sécurité de nos collectivités est en jeu. En effet, une moyenne de 40 personnes perdent la vie et 65 autres sont sérieusement blessés à cause des vols d'auto au Canada.

Le Bureau d'assurance du Canada est l'association sectorielle nationale de l'industrie privée des assurances de dommages. Il représente plus de 90 % de l'assurance non gouvernementale couvrant les habitations, les automobiles et les entreprises au Canada. Le BAC est réputé comme fournisseur de renseignements concernant les taux d'assurance automobile et comme concepteur de normes antivol pour les automobiles.

- 30 -

Renseignements: ou pour obtenir une entrevue avec André Beauchamp,
BAC, veuillez communiquer avec : André Beauchamp, (514) 933-8953;
ou Alexandre Royer, (514) 288-1563, poste 232 ou cellulaire, (514) 953-0828